

les petits déj' éco

Améliorer l'accompagnement des entreprises : un levier de développement des territoires

Les petits déj' éco sont des groupes de réflexion et de débats qui permettent aux professionnels locaux du développement économique, aux élus et aux techniciens des collectivités de partager leurs expériences et leurs pratiques. Epures les réunit trois fois par an.

Le diagnostic économique prospectif des Pays du Forez

Intervention de Virginie Meurier, Chargée de mission au Syndicat mixte des Pays du Forez

Territoire de projet et espace de coopération entre huit intercommunalités, le Pays du Forez s'étend sur 2 013 km² et compte plus de 165 000 habitants. Situé entre les agglomérations de Roanne (au nord) et de Saint-Etienne (au Sud), il est marqué par les caractéristiques propres aux territoires périurbains et constitue, aujourd'hui comme à l'horizon 2020, le moteur démographique du département de la Loire.

Le diagnostic économique prospectif souhaité par les élus du Syndicat mixte des Pays du Forez porte un regard croisé sur les évolutions liées à la croissance démographique, à la population active, à l'emploi ainsi qu'au tissu économique et au type d'entreprises qui le composent. Il montre que la stratégie de développement économique du territoire doit mobiliser les deux leviers distincts, mais néanmoins convergents, que sont la consolidation et le développement de la base productive du territoire (économie et services aux entreprises) d'une part, et le renforcement des activités de commerce et de services de proximité liées à la dimension résidentielle du territoire d'autre part.



Elle doit également s'inscrire dans une double logique : renforcer l'autonomie du territoire tout en conservant des liens avec les territoires voisins, et répondre au défi d'un développement économique pour tous, intégrant l'ensemble des spécificités du territoire et des populations qui le composent.

Dans le cadre d'une méthode de travail participative, les élus et les acteurs locaux ont ainsi identifié plusieurs pistes d'actions visant à impulser des initiatives nouvelles ou à élargir à l'échelle du Pays des actions existantes en matière de veille et d'accompagnement des entreprises du territoire, d'appui au secteur de l'économie résidentielle, de stratégie d'orientation-formation et de maintien des compétences, de promotion d'un environnement favorable à l'émergence de nouvelles activités, ou encore de valorisation de la composante agricole du territoire.



Le rapport final est téléchargeable sur le site du Syndicat mixte des Pays du Forez, www.paysduforez.fr.

Débat avec les acteurs :

Le diagnostic insiste sur le tissu industriel du territoire et le positionnement stratégique des différents types d'entreprises qui le composent ; qu'en est-il de l'économie de proximité ?

Le développement d'activités de commerce et de services en lien avec la dimension résidentielle du territoire a été identifié comme un levier de développement important pour le Forez. Epures réalisera courant 2013 un état des lieux de l'économie de proximité sur le territoire, de manière à bien identifier les enjeux et les besoins d'un secteur économique déterminant au regard des problématiques d'emploi et de développement territorial. Des actions autour du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire sont également envisagées.

Quelle est l'articulation entre les pistes de travail envisagées et les actions proposées dans le CDDRA ?

Le volet économique du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) des Pays du Forez s'articule autour de plusieurs actions de soutien et de dynamisation de l'activité économique : la mise en œuvre locale du dispositif régional Créafil d'appui à la création d'entreprise, le soutien apporté aux initiatives collectives et manifestations à caractère économique, l'aide au financement de solutions d'accueil adaptées aux activités de proximité (artisanat, TPE) et, bien entendu, les moyens d'ingénierie et d'animation économique correspondants. Le diagnostic économique prospectif a par ailleurs bénéficié d'un financement au titre du CDDRA. Les pistes de travail identifiées viennent donc compléter les moyens d'intervention prévus dans le cadre du volet territorial de la politique économique régionale.

Le dispositif CREAMFIL en Loire Sud

Intervention de Lucie Delsart, Chargée de mission entrepreneuriat à Saint-Etienne Métropole

CREAFIL Rhône-Alpes est né en 2006 de l'initiative des organismes régionaux d'appui à la création d'entreprise **pour mieux accompagner les créateurs d'entreprise dans leur parcours.**

Depuis 2009, cette démarche régionale essaime sur les territoires de Rhône-Alpes¹ en deux étapes. Dans un premier temps, un diagnostic est réalisé sur le territoire en question avec les professionnels de la création d'entreprise et les collectivités locales. Il permet d'identifier ses forces et faiblesses en matière d'accompagnement de la création d'entreprise. Dans un second temps, un plan d'action est défini à partir du diagnostic.

Ce maillage territorial a deux finalités : permettre à tout porteur de projet en Rhône Alpes de disposer d'une offre de services de qualité à chaque phase de sa création et, améliorer la pérennité des entreprises nouvellement créées.

L'agglomération stéphanoise s'est engagée, en juin 2009, à assurer le pilotage de la démarche CREAMFIL à l'échelle de son territoire, en partenariat avec les acteurs clés déjà fortement impliqués, **la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint Etienne Montbrison, la Chambre des Métiers de la Loire et la Maison de l'emploi Loire Sud.** Trois portes d'entrée ont alors été définies afin d'assurer le premier accueil du porteur de projet : la CCI de Saint-Etienne/Montbrison, la CMA de la Loire et la MIFE Loire Sud.

¹ La région est subdivisée en 45 territoires. A titre d'exemple, le département de la Loire se décompose en 3 : le Roannais, le Forez et Loire Sud.

L'offre de service CREAMIL Loire Sud concerne trois thématiques prioritaires d'intervention : la détection, l'implantation, le suivi post-crédation des projets.

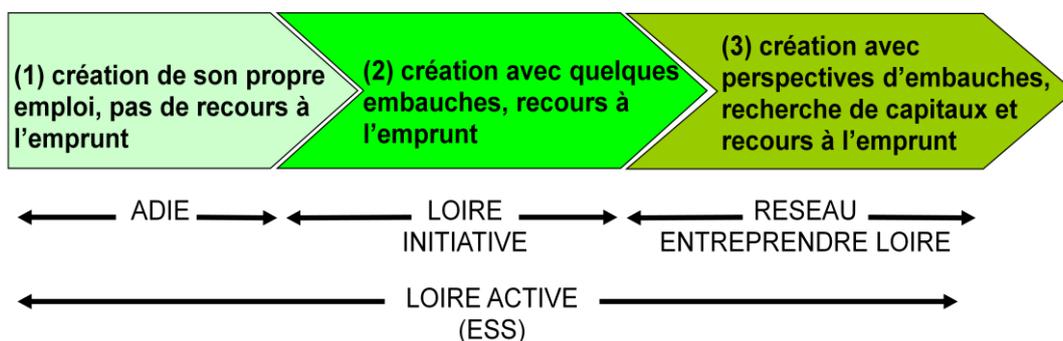
L'objectif partagé de CREAMIL Loire Sud à horizon 2015 est de proposer « une offre de services territoriale en matière d'entrepreneuriat ».

Pour cela, CREAMIL s'adosse au parcours de l'entrepreneur en le soutenant à toutes les étapes de son parcours de création. CREAMIL

intervient ainsi dans 3 étapes clés pour lesquelles le territoire était déficient : le premier accueil et l'orientation des projets vers les structures d'accompagnement adéquates, l'aide à la recherche de locaux et le suivi pendant les 3 ans post-crédation de l'entreprise. Depuis sa création, CREAMIL a particulièrement agi afin d'améliorer le premier accueil, la recherche de locaux d'activités et le suivi post-crédation.



Saint-Etienne Métropole apporte un soutien aux structures d'accompagnement à la création d'entreprises assurant de la cohérence dans les parcours d'accompagnement : intervention de l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) lors de la « création de son propre emploi / pas de recours à l'emprunt », de Loire Initiative en cas de « création avec quelques embauches / recours à l'emprunt », du Réseau Entreprendre Loire s'il y a « création avec perspectives d'embauches / recherche de capitaux et recours à l'emprunt ». Loire Active cible plus particulièrement les projets de l'Economie Sociale et Solidaire, sur chacun des segments.



De manière plus globale, CREAMIL fédère une trentaine de structures d'accompagnement qu'il incite, via un dispositif d'appel à projets, à mutualiser leurs actions.

Débats avec les acteurs :

La démarche CREAMIL couvre-t-elle tout le département de la Loire ?

CREAFIL est un dispositif régional. La Loire est donc intégralement couverte par ce dispositif à travers CREAMIL Pays du Roannais, CREAMIL Forez et CREAMIL Loire Sud. Chaque territoire dispose d'un pilote (Le Pays Roannais, Le Pays du Forez, Saint-Etienne Métropole) et de portes d'entrées. Des réunions départementales sont régulièrement organisées pour une meilleure harmonisation même si les démarches en sont à des niveaux d'avancement différents.

Comment s'effectue le suivi post-crétion ?

Un travail est en cours afin de définir les indicateurs qui permettront d'identifier des profils types d'entreprises : entreprises en difficulté / pépites. En parallèle, epures et la CCI de Saint-Etienne/Montbrison ont engagé des travaux sur le suivi des entreprises créées en 2007 afin d'identifier leur taux de survie et leur viabilité économique selon le secteur d'activité, l'âge du chef d'entreprise, le secteur géographique, etc. Ce travail alimentera la réflexion de CREAMIL sur l'identification des profils types d'entreprises.



les petits déj' éco



46 rue de la télématique
BP 40801 – 42952 Saint-Etienne CEDEX 1
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com – Web : www.epures.com